



La compliance, un actif stratégique pour l'entreprise et ses dirigeants

Avancer vers la compliance de demain

📅 jeudi 19 novembre

📍 de 8 h 30 à 19 h 30

🕒 Maison. A Verso, Paris 9^e

Avec la participation de
Bernard Cazeneuve
Michel Sapin
Isabelle Jégouzo
Pascal Prache
Marie-Hélène Boulanger
Cécile Barrois de Sarigny

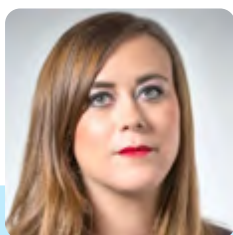
Avec le soutien de



Mot du comité

L'ACE - Avocats, Ensemble et l'AFJE s'unissent pour une journée exceptionnelle de réflexion

Dix ans après la promulgation de la loi Sapin II, il est temps de dresser les constats et d'anticiper les défis à venir. De la cartographie des risques à l'intelligence artificielle, en passant par la nouvelle géopolitique de la conformité, cette conférence offre aux avocats et juristes d'entreprise les clés pour maîtriser cet actif stratégique qu'est la compliance.



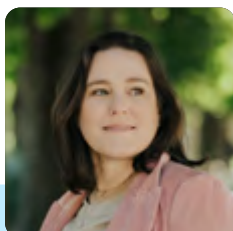
Yasmine Develle

présidente ACE - Avocats, Ensemble

La conformité n'est plus une contrainte, c'est un avantage compétitif que les entreprises les plus agiles ont su transformer en levier de croissance.

Pourtant, les défis se réinventent et nos pratiques doivent évoluer avec eux.

En tant qu'avocats, nous sommes en première ligne de cette transformation. Cette journée est le reflet de cet engagement : dépasser le cadre pour anticiper, innover et bâtir ensemble la compliance de demain



Nathalie Dubois

présidente AFJE

La conformité s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique de compétitivité pour les entreprises. Mettre à l'honneur les dix ans de la loi Sapin II, c'est célébrer dix ans d'une construction progressive illustrant le rôle croissant des juristes, au service de la performance et de la résilience des entreprises. Travaillant sur ces enjeux depuis plus de quinze ans, organiser ce colloque aux côtés de l'ACE - Avocats ensemble s'est imposé comme une évidence. Cette journée permettra de dresser un bilan et d'imaginer ensemble une compliance de demain plus concrète et durable.

Les ateliers sont organisés en quatre parcours :

Parcours 1

Le phénomène corruptif : détection, mesure, répression.

Parcours 2

Le programme de conformité anticorruption : les mesures du programme et l'articulation avec les nouvelles obligations extra-financières.

Parcours 3

La compliance de toute taille et toute frontière : mesurer l'efficacité des programmes de compliance et le positionnement de la fonction compliance.

Parcours 4

La compliance augmentée : IA & compliance. Ces ateliers pratiques sont présentés sous format Chatham House.

Programme

8 h 30

Accueil des participants

9 h - 9 h 20

Discours d'ouverture

avec

Yasmine Develle, présidente, ACE - Avocats, Ensemble

Nathalie Dubois, présidente, AFJE

9 h 20 - 10 h 30

Plénière d'ouverture :

La loi Sapin II – Bilan et perspectives

Une décennie d'application, des centaines d'entreprises transformées, un cadre devenu référence : à l'heure du bilan, quelles perspectives pour la conformité française et quels chantiers ouvrir ?

avec

Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, associé, August Debouzy

Isabelle Jégouzo, directrice, AFA

Pascal Prache, procureur de la République financier, ministère de la Justice

Michel Sapin, ancien ministre de l'Économie et des finances

10 h 30 - 11 h

Pause networking

11 h - 12 h 30

Session d'ateliers n°1

Au choix :

1

Nouvelles formes et vieux angles morts : comment détecter et mesurer un phénomène corruptif qui se réinvente ?

Manipulation algorithmique, cryptoactifs, infiltration de la criminalité organisée dans les chaînes d'approvisionnement : la corruption explore de nouveaux espaces que les indicateurs classiques peinent à saisir.

2

Alertes internes : entre promesse et réalité

Bien traitée, l'alerte interne désamorce le risque. Ignorée, elle risque de le déplacer vers les autorités, les médias ou la justice. Entre cadre juridique ambitieux et pratiques inégales, où en sont vraiment les dispositifs déployés en entreprise ?

3

De la PME au groupe international : l'audit du programme de conformité, un outil d'évaluation du programme

L'audit : juger de l'efficacité du programme à l'épreuve des faits et de la mise en oeuvre par les équipes et déterminer les voies d'amélioration.

4*

**atelier pratique Chatham House*

Évaluation de tiers et IA

Comment exploiter concrètement les données et scores du screening Sapin II ?

12 h 30 - 13 h 30

Cocktail déjeunatoire

13 h 30 - 14 h 30

Plénière :

Nouvelle géopolitique, nouvelle compliance, nouvelle gouvernance ?

De la conformité réglementaire à la vigilance géostratégique : la nouvelle grammaire des dirigeants, des *compliance officers* et de leurs conseils.

14 h 30 – 15 h 30

Session d'ateliers n°2

Au choix :

1

L'intervention du droit européen en matière pénale

Comment la nouvelle directive anticorruption redessine les frontières du droit pénal des États membres ?

2

L'enquête interne : mode d'emploi, pièges et enjeux

Anatomie de l'enquête interne : ce que le droit impose, ce que la pratique enseigne.

3

Le *Compliance Officer* du futur : benchmark des stratégies qui redéfinissent le métier

De la conformité subie à la culture choisie : le courant incontournable vers une implication et un positionnement plus stratégique du compliance officer dans un monde en constante évolution.

4*

*atelier pratique Chatham House

Les contrôles internes anticorruption

Comment exploiter concrètement les données et scores du screening Sapin II ?

15 h 30 – 16 h

Pause networking

16 h – 17 h

Session d'ateliers n°3

Au choix :

1

La répression de la corruption à l'épreuve de la coopération internationale

Une corruption globale, des justices nationales, la justice négociée (CJIP et CRPC) : la coopération internationale au défi de l'efficacité.

2

Évaluation des tiers : construire un dispositif robuste

Évaluer ses tiers comme on défend son entreprise : exigences réglementaires, attentes des autorités et bonnes pratiques.

3

La compliance comme levier stratégique : comment mesurer vraiment l'efficacité du programme de compliance ?

De la compliance qui rassure à la compliance qui transforme : les vraies métriques de l'efficacité.

4*

*atelier pratique Chatham House

Les conflits d'intérêt, la gestion des cadeaux et des invitations

De la déclaration manuelle à la détection augmentée par l'IA.

17 h - 17 h 15

Pause networking

17 h 15 - 18 h 15

Plénière de clôture :

Le futur des programmes de compliance

Demain, la compliance – plus agile, plus intelligente, plus stratégique : ce qui change, ce qui reste.

18 h 15 - 19 h 30

Cocktail

Inscription

Inscrivez-vous en ligne

Les inscriptions à cette journée de conférences s'effectuent en ligne sur le site de l'AFJE (www.afje.org).

- Chaque participant doit s'inscrire individuellement
- Pour chaque inscription la facture correspondante est immédiatement disponible en ligne dans son espace personnel.



Inscrivez-vous

Tarifs

Adhérent AFJE - ACE

120 € HT
soit 144 € TTC

Non-adhérent AFJE - ACE

250 € HT
soit 300 € TTC

Paie ment

Par CB : sur www.afje.org. Rendez-vous dans Mon espace, puis Mes commandes.

Si vous n'êtes pas adhérent à l'AFJE, veuillez vous créer un compte sur le site de l'AFJE pour vous inscrire à l'événement.

Par virement : coordonnées bancaires inscrites sur la facture

Conditions générales de participation

Inscription et paiement : L'inscription se fait via le site de l'AFJE www.afje.org.

Le paiement a lieu par carte bancaire, ou virement au plus tard à la date de règlement figurant sur la facture.

Annulation : Toute demande d'annulation d'une inscription doit parvenir à l'AFJE par écrit au moins 15 jours ouvrés avant la session.

En cas d'annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant la session, l'AFJE facturera au Client 100 % du prix de la session.

Dans le cas où la session est annulée par l'AFJE, le Client est informé par écrit et a le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation à une date ultérieure sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef.

Remplacement : Le remplacement de participant est admis sous réserve d'appartenir à la même entreprise.

Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent être confirmés par écrit

Abandon : En cas d'abandon en cours d'événement par le participant, l'AFJE facturera au Client 100 % du prix de l'événement.

Conformément à nos Conditions Générales de Vente tout paiement en retard entraînera une pénalité forfaitaire de 40 € TTC

Informations pratiques

Lieu

Maison. A Verso
52 rue de la Victoire, Paris 9^e

Accès

- **Métro :** M7 (Le Peletier) ; M8 (Opéra) ; M9 (Chaussée d'Antin - La Fayette) ; M12 (Trinité - d'Estienne d'Orves ; Notre-Dame-de-Lorette)
- **RER :** ligne E (Gare Saint-Lazare) ; ligne A (Auber)
- **Bus :** 26 et 43 (Saint-Geroges - Châteaudun) ; 32 et 43 (Carrefour de Châteaudun)

Contacts



5 rue du Chevalier de Saint-George,
75008 Paris
01 42 61 53 59
association@afje.org



23 rue Lavoisier,
75008 Paris
01 47 66 30 07
ace@avocats-ace.fr